

**Université de La Réunion
CRLHOI/CCLC - LCF**

**Colloque international
*Identités, Migrations et Territoires dans l'océan Indien***

**Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université de La Réunion
École Supérieure d'Arts de La Réunion**

7-8-9 novembre 2013

**L'impact des migrations sur les zones de départ et d'arrivée :
quelques exemples malgaches**

SANDRON Frédéric

Directeur de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

frederic.sandron@ird.fr

Adresse postale :
IRD, CS 41095
2 rue Joseph Wetzell
Parc technologique universitaire
97495 Sainte Clotilde Cedex

Introduction

L'objet de cette communication est de montrer quels types de transformations dans leurs diverses composantes les territoires peuvent subir à travers les flux migratoires. Pour cela, quelques cas d'étude à Madagascar sont présentés en retenant comme variable d'entrée le degré d'organisation de la migration. Selon des types-idéaux, la migration peut en effet être organisée par les pouvoirs publics, elle peut être conduite ou facilitée par les réseaux migratoires ou bien elle peut être plus spontanée à l'initiative des individus et des familles.

1. Migration organisée par les pouvoirs publics

Commençons par les migrations organisées par les pouvoirs publics. Il y a souvent dans ce type d'opération à l'origine une volonté de la part de l'État de créer les conditions du développement et cette opération est fondée sur l'idée d'un rééquilibrage nécessaire entre les territoires, les uns étant considérés comme sous-peuplés et sous-développés, les autres comme surpeuplés et en proie à un blocage dans leur développement à cause de phénomènes de saturation, à la fois démographiques et économiques. Envoyer des migrants d'un territoire surpeuplé vers un territoire sous-peuplé serait selon cette conception une approche « gagnant-gagnant ».

C'est dans cet esprit qu'a été adopté par exemple le décret n°74-187 du 20 juin 1974 à Madagascar portant sur l'organisation de la migration. On peut lire dans ce décret que « la migration a pour but la réalisation du développement harmonieux et concerté de la production agricole » grâce notamment à une « répartition équilibrée de la population qui serait propre à favoriser la maîtrise de la mise en valeur » ; mais aussi, deuxième point, grâce à la « mise en oeuvre d'une véritable politique de revenu agricole par une meilleure répartition des terres ». Dans ce décret de 1974, la migration planifiée est donc un outil majeur du développement qui va jouer à la fois sur les zones de départ et les zones d'arrivée. Sont considérées dans ce décret comme zones de départ les « zones à forte densité de population et les zones forestières pour lesquelles on craint une destruction des ressources naturelles ». Quant aux zones d'arrivée, elles sont symétriquement les « régions sous-peuplées et sous-équipées ainsi que les grandes propriétés de l'État ».

Selon cette approche, a été élaboré le programme PROJER, acronyme de « Projet de jeunes entrepreneurs ruraux » entre 2000 et 2007 et dont le rapport d'achèvement a été réalisé en 2008 par la Banque africaine de développement, d'où nous tirons nos informations. La zone d'intervention du PROJER se situe dans le Moyen Ouest, zone réputée pour sa faible densité démographique et qui depuis longtemps a été considérée comme sous-exploitée en matière d'agriculture. L'objectif spécifique de ce projet était d'installer 325 jeunes entrepreneurs ruraux venant d'autres endroits du pays, notamment de la région de la capitale, en les formant et en leur fournissant le matériel nécessaire pour créer une dynamique de développement local.

Les résultats tels qu'énoncés par la Banque africaine de développement sont clairs : « les performances du projet sont jugées modérément satisfaisantes ». Ceci est même un euphémisme car si le projet a permis quelques réalisations d'infrastructures, l'intégration des migrants à la population locale et la synergie socio-économique entre la population locale et ces migrants n'ont pas été réalisées. Le classement en catégories des jeunes entrepreneurs ruraux dans ce projet précise que seuls un faible nombre d'entre eux ont atteint les objectifs

initiaux, les autres étant au mieux « partiellement performants », voire pour plus de la moitié d'entre eux « faiblement performants » ou ayant carrément abandonné le projet.

Les raisons invoquées à cet échec de projet de développement du territoire sont, d'une part la non prise en compte des interactions sociales entre les différents acteurs, notamment les migrants et la population locale, d'autre part l'absence de vision systémique du projet. Dit autrement, cette volonté de développer le territoire grâce à un envoi planifié de migrants s'est heurté sans doute à une conception et une vision trop idyllique ou trop utopique de la réalité sociale et culturelle du territoire d'arrivée dont la population aurait vu du même oeil bénéfique que les décideurs l'arrivée de migrants qualifiés pour leur apporter les voies du développement. C'est en quelque sorte ce qu'on peut dénommer « le mythe du contrôle » en matière de système complexe, système complexe comme l'est une société humaine.

2. Migration portée par les réseaux migratoires

La migration répond à de nombreuses formes d'organisation plus ou moins formelles. Dans la plupart des cas, surtout dans le cas des migrations internes, les flux migratoires répondent à une logique d'offre et demande qui en règle générale s'ajuste au fil du temps mais ces flux migratoires peuvent aussi donner lieu à des rejets, ou tout au moins à des sentiments ambigus lorsque les migrants ont une présence trop visible sur le territoire d'arrivée, comme cela peut être en partie le cas avec la migration des « nouveaux Chinois » à Antananarivo. L'appellation « nouveaux Chinois » à Madagascar, et plus précisément à Antananarivo, est en opposition évidemment avec les « anciens Chinois » qui eux sont arrivés au début du vingtième siècle sous des modalités proches de celles de l'engagisme. Les nouveaux Chinois sont quant à eux arrivés au milieu des années 1990 et leur nombre est évalué à environ dix mille selon Catherine Fournier-Guérin qui a décrit cette communauté dans un article paru en 2006.

Nous allons détailler trois points en matière de migration, identité et territoire : premièrement, quelle est l'image de ces nouveaux Chinois auprès de la population et comment se passe leur intégration dans la société malgache ?, deuxièmement, de quelle manière ces migrants ont-ils transformé en partie le territoire de la capitale du point de vue des déplacements et des transports et de leurs modalités ?, troisièmement, de quelle manière ont-ils affecté les modes de vie et de consommation d'une partie non négligeable de la population d'Antananarivo ?

Tout d'abord, il faut mentionner que même s'ils sont peu nombreux, ces nouveaux Chinois officient en grande majorité dans un quartier de la capitale, Behoririka, quartier central, et que cette concentration ajoutée à leur métier de commerçant rend évidemment très visible cette communauté. A tel point que le quartier de Behoririka est devenu dans l'imaginaire collectif malgache une sorte de Chinatown, à l'image de la concentration de migrants chinois dans de nombreuses villes occidentales mais aussi de plus en plus dans certaines capitales africaines.

L'implantation de ces migrants chinois dans le quartier de Behoririka date du milieu des années 1990 lorsque les pouvoirs publics ont entrepris la rénovation de ce quartier dans la perspective de l'accueil des Jeux de la Francophonie à Madagascar. Une fois quelques pionniers installés, les réseaux migratoires chinois ont bien fonctionné puisque en l'espace

d'une dizaine d'années, on estime que ce sont environ 500 commerces chinois qui se sont implantés dans le quartier, chiffre estimatif pour l'année 2005. En termes d'habitat, par contre, le quartier de Behoririka reste populaire car les commerçants chinois n'habitent pas dans le quartier mais sont disséminés un peu partout dans la ville.

Cette présence des commerçants chinois et par la suite la construction d'hôtels, de casinos et d'usines dans des zones franches, font que cette communauté a une visibilité de plus en plus forte dans le paysage quotidien à Antananarivo. Ceci se conjugue dans l'opinion publique avec de nombreuses rumeurs souvent dévalorisantes et négatives concernant ces nouveaux Chinois. C'est d'ailleurs à la suite de déclarations sur une affaire de maltraitance envers des employés malgaches que de graves émeutes contre les commerçants chinois ont eu lieu pour la première fois à Antananarivo en novembre 2011.

L'opinion est cependant assez partagée sur cette communauté chinoise car d'un autre côté, plus positif celui-là, c'est grâce à eux que de nouvelles opportunités de consommation se sont ouvertes. D'abord, en matière de transport, avec des véhicules bon marché, allant du vélo au minibus en passant par les motos et les voitures. De nombreux habitants d'Antananarivo ont pu ainsi s'équiper avec du matériel chinois meilleur marché que ce qui existait auparavant. Ce n'est que très récemment que les deux roues, que ce soient les vélos ou les motos, ont fait leur apparition dans la capitale malgache et leur diffusion est essentiellement le fait des commerçants chinois. Il en est de même pour un ensemble de produits de consommation courante manufacturés pour lesquels l'offre chinoise a permis à de nombreuses personnes de profiter de la société de consommation. C'est particulièrement vrai pour les vêtements, une frange importante de la population a pu accéder aux vêtements neufs en lieu et place des fripes. Si les commerces chinois sont concentrés dans le quartier de Behoririka, un important réseau d'intermédiaires malgaches s'est développé permettant ainsi l'accès aux produits chinois dans des zones périurbaines ou même plus lointaines que la capitale.

3. Migration individuelle et impact sur le territoire de départ

Nous avons abordé jusque là les territoires d'arrivée, nous allons maintenant nous intéresser à travers un exemple au cas de la transformation des territoires de départ dans leur aspect culturel et social, et ce grâce au travail d'Ando Rakotonarivo qui, dans sa thèse « Migrations, lien social et développement dans les Hautes Terres de Madagascar », a étudié l'impact des migrations sur la zone de départ dans deux communes de manière comparative.

Dans l'une de ces deux communes, Ampitatafika, l'émigration est peu organisée, elle est du ressort des ménages et répond davantage à une logique de survie individuelle qu'à une véritable logique collective. Inversement, à Sandrandahy, la migration apparaît comme étant organisée collectivement avec des réseaux bien constitués et une prise en charge des départs par la communauté. Or, contre toute attente, c'est surtout à Ampitatafika que la migration contribue au développement de la zone de départ ou tout au moins qu'elle contribue à l'amélioration de la vie quotidienne pour les ménages qui ont envoyé un de leur membre en migration. Comment expliquer cette situation ? Il s'avère qu'à Ampitatafika, là où les transferts monétaires renvoyés sont assez faibles, les revenus de la migration sont investis dans des biens de consommation, dans des produits de première nécessité et dans l'amélioration du logement et des conditions d'habitat. A Sandrandahy, au contraire, les transferts monétaires renvoyés sont plus importants et plus réguliers mais leur utilisation est

différente car ils servent avant tout à entretenir les liens communautaires, notamment par l'organisation de cérémonies diverses, comme les mariages, les enterrements, les *famadihana* (retournement des morts) et dans ces cérémonies, l'argent circule sous forme de dons et de contre-dons.

Une interprétation est que l'environnement à Sandrandahy serait plus risqué et que le contexte socioéconomique y serait plus difficile qu'à Ampitatafika et que finalement le plus important serait de maintenir à tout prix l'ultime filet de sécurité que constitue le système d'assurance mutuelle communautaire. D'ailleurs, il est très intéressant de noter, dans une société très ancrée sur l'espace local et sur la terre des ancêtres (*tanindrazana*), que la justification principale de la migration est qu'elle permette finalement de renvoyer de l'argent pour mieux honorer ses obligations envers les ancêtres, ce qu'on appelle les *adidy*, c'est-à-dire les devoirs. Ce discours de partir en migration pour mieux s'occuper du territoire de ses ancêtres n'est pas seulement un discours de légitimation du départ des migrants mais s'avère être une réalité culturelle, économique et sociale. Nous en avons une illustration à travers l'entretien avec un migrant qui se trouve à 600 kilomètres de son village et qui déclare que « vivre loin, ce n'est pas fuir les obligations, mais qu'au contraire, vivre loin, c'est partir pour chercher de l'argent pour pouvoir honorer ses obligations ».

Conclusion

À travers ces quelques exemples, nous avons essayé de montrer une nouvelle fois la complexité des éléments en jeu pour comprendre l'impact de la migration sur les territoires. Pour les zones d'arrivée, cette problématique de la migration est encore à notre avis trop souvent appréhendée seulement en termes d'intégration. Sans rejeter l'importance de cet aspect, il semble qu'une approche intégrant des variables plus diversifiées, notamment dans le domaine économique et social, permettrait de mieux comprendre comment les territoires d'arrivée sont transformés par la migration. En outre, il semble essentiel de devoir mieux prendre en compte les interactions entre les territoires d'arrivée et les territoires de départ. Il est plus facile de comprendre les questions d'intégration dans les zones d'arrivée si l'on observe la nature des liens que le migrant aura conservés, ou pas d'ailleurs, avec la zone de départ, notamment s'il s'agit d'une installation définitive ou temporaire, et même si cette question n'a parfois de réponse qu'en fin de parcours du migrant.

Références bibliographiques

Fournier-Guérin C., 2006, « La nouvelle immigration chinoise à Tananarive », *Perspectives chinoises*, n°96, pp.46-57.

Groupe de la Banque Africaine de Développement, 2008, *Madagascar, Projet de jeunes entrepreneurs ruraux (Projer)*, Rapport d'achèvement, novembre, Antananarivo, 50 p.

Rakotonarivo A., 2008, *Migration, lien social et développement dans les Hautes Terres de Madagascar*, Thèse de doctorat, Université Paris Descartes, 448 p.